Règlement du DUATHLON du FONTANIL

Ces règles sont nécessaires au bon déroulement de l'épreuve pour chacun des participants. En vous inscrivant vous en acceptez les termes, sous peine de disqualification. Il est donc impératif de lire ce règlement avant le jour de la course.

Le Fontanil Triathlon organise la deuxième édition de son Cross Duathlon sous l'appellation « Duathlon VTT du Fontanil ». Il aura lieu le **dimanche 17 Mars 2019** sur la commune du Fontanil-Cornillon. Le centre de l'épreuve sera situé dans le parc municipal.

Règlement de course

La course est affiliée à la Fédération Française de Triathlon par conséquent les règles du cross duathlon s'appliquent (*RS2019*). Les participants se verront remettre 2 dossards, dont un avec une puce de chronométrage intégré au dossard, une de plaque de cadre et un autocollant à fixer sur le vélo. Le deuxième dossard sera utilisé par les athlètes ne possédant pas de ceinture portedossard. A l'entrée de l'aire de transition l'équipe d'arbitres vérifiera les points suivants :

- Casque homologué et jugulaire ajustée
- Freins en état de marche pour les 2 roues
- 3 points d'attache du dossard
- Présence de la plaque de cadre
- Bouchons de cintre présents et fixes

Chacun devra déposer ses affaires à son emplacement dans l'aire de transition, en respectant la place qui lui a été attribuée. Seuls les participants auront accès à l'aire de transition. Le dépôt du matériel ne se fera qu'aux horaires d'ouverture indiquées ci-dessous

Lors de la course à pied le dossard se porte devant, tandis que lors du VTT il se porte derrière. L'utilisation d'une ceinture porte-dossard est autorisée. Si les participants ne possèdent pas de ceinture, ils fixeront le dossard avec la puce à l'avant de leur tee-shirt et un 2eme dossard à l'arrière. Les arbitres imposeront aux duathlètes ne respectant pas les règles, **une remise en conformité** par la présentation d'un carton jaune et une procédure du « STOP and GO ». L'enchainement se compose d'une première course à pied typée trail avec départ en ligne, d'un parcours vélo de type VTT et d'une seconde course à pied. Après la première boucle à pied les duathlètes pourront récupérer leurs affaires de VTT et laisser celles de course à pied en prévision de la seconde boucle à pied. Les vélo-tout-terrain (VTT), les vélo-tout-chemin (VTC) et les cyclo-cross sont autorisés mais les vélos de route sont interdits. Aucune aide, qu'elle soit mécanique, extérieure, électrique n'est autorisée pour achever le parcours imposé. Selon la réglementation sportive 2019 des cross duathlons l'aspiration-abri est autorisée. La zone de transition est régie par un sens de circulation et est délimitée par une ligne de montée de vélo et une ligne de descente de vélo. Les participants ne pourront pas monter sur leurs vélos avant cette première ligne et devront descendre avant cette dernière ligne.

L'arrivée sera jugée par le passage du coureur (sa poitrine) sous l'arche. Il devra avoir son dossard visible avec sa puce de chronométrage. En cas de litige c'est l'arbitre posté à l'arrivée qui tranchera. En cas d'abandon le participant devra remettre son dossard à un arbitre (et non à un signaleur).

Un ravitaillement pendant la course sera proposé à la sortie du parc et un ravitaillement final sera proposé à l'ensemble des participants dans l'aire d'arrivée.

Après l'arrivée du dernier cycliste de l'épreuve, l'aire de transition sera de nouveau accessible aux participants afin qu'ils puissent récupérer leurs affaires (pour les horaires cf paragraphe « aire de transition »). Un contrôle sera effectué par l'organisation, sur la plaque de cadre et le dossard.

Selon la réglementation fédérale 2019, un **pass-compétition** est nécessaire pour les nonlicenciés, enfants et adultes. Il devra être payé au moment de l'inscription, et le formulaire rendu au moment du retrait des dossards. Le tarif en vigueur dans la ligue AURA est de 2€ pour l'ensemble des épreuves (jeunes et adultes).

En cas de litige toute réclamation devra être faite à l'un des organisateurs et à l'arbitre principal.

AUCUNE RECLAMATION NE POURRA ÊTRE RECUE SI L'UNE DE CES REGLES N'EST PAS RESPECTEE.

Parcours – Catégories – Horaires

Le retrait des dossards sera possible à partir de 11h30.

4 courses sont proposées :

	Départ	Arrivée	CAP 1	VTT	(ΔP)	Catégories acceptées
XS A partir de 2005	13H30	14H20	1,5 km	4 km	1,4 km	Minimes et +
6-9 ans 2013 à 2010	14H40	15H	300 m (1 boucle)	1250 m (1 boucle)	300 m (1 boucle)	Mini-poussins / poussins
10-13 ans 2006 à 2009	15H10	15H40	`	`	500 m (1 boucle)	Pupilles / Benjamins
S A partir de 2003	16H10	17H20	3 km	7 km	2 km	Cadets et +

Les parcours comportant du dénivelé, les distances sont inférieures aux formats normalisés par la fédération française de triathlon.

Les distances cumulées ne permettent pas d'ouvrir aux enfants les courses adultes.

Aire de transition

Une aire de contrôle sera ouverte en amont du parc. L'accès au parc se fera ensuite de manière à ne pas gêner les courses en cours.

	Horaires dépôt vélo aire de transition	Horaire retrait vélo aire de transition
XS	12H45 à 13H25	14H25
6-9 ans	14H15 (après retour dernier vélo XS) à 14H25	
10-13 ans	14H45 (après retour dernier vélo 6-9) à 15H55	15H40
S	15H40 à 16H00	À partir de 17H20, après que le dernier vélo soit arrivé

<u>Inscriptions et Désistement</u>

Le chronométrage sera effectué par la société Chronosphere. Les inscriptions internet se feront sur leur site.

Une inscription sera finalisée dès lors que : le règlement de l'inscription ainsi que la licence OU le certificat médical de non contre-indication au « sport en compétition » (datant de moins d'un an à la date de l'inscription) + le pass-compétition seront fournis.

Les licences FFTRI compétition sont acceptées, mais les licences FFA ou FFC ne sont pas suffisantes (il faut les deux).

Les licenciés FFTRI Loisir ou Dirigeant doivent fournir un certificat médical et régler le pass compétition.

Toute personne n'ayant pas fourni son certificat médical ou sa licence compétition au moment de l'inscription, devra fournir une copie à l'organisation, au plus tard au moment du retrait du dossard. Sinon son inscription pourra être réattribuée. Nous rappelons que sans certificat médical en bonne et due forme, nous n'accepterons pas les athlètes sur le duathlon.

Le nombre de participants est bloqué à **300**, toutes courses confondues. Les inscriptions seront closes dès que ce nombre sera atteint. Le Fontanil Triathlon se réserve le droit de conserver un nombre d'inscriptions enfants disponibles jusqu'au matin de la course et ce, indépendamment du nombre d'inscrits.

Lors du retrait des dossards tous les participants devront présenter une pièce d'identité, les mineurs non licenciés FFTRI devront fournir une autorisation parentale.

Tarifs:

	Licenciés	Pass-compétition (non licenciés)	Frais de dossier	Sur place
XS	14€	+ 2 €	% inscription internet	+ 2€
6-9	7 €	+ 2 €	% inscription internet	+ 2€
10-13	7 €	+ 2 €	% inscription internet	+ 2€
S	19 €	+ 2 €	% inscription internet	+ 2€

Pour les inscriptions groupées, nous effectuons une remise de 5 % par tranche de 10 participants:

• 0 à 9 : 100 % du prix des inscriptions

10 à 19 : 95 %20 à 29 : 90 %

Etc...

Nous contacter pour les modalités d'inscriptions groupées par email : contact@fontaniltriathlon.com

Les inscriptions sur place seront majorées de 2€

Bénévoles et signaleurs

L'organisation s'engage à déployer autant de bénévoles et signaleurs que possible, afin de mettre les coureurs dans les meilleures dispositions. **Cependant les participants restent sous leur propre responsabilité**. Ils devront s'informer du parcours et de leurs particularités.

Dotations

La remise des récompenses se déroulera à partir de 17h30.

XS – S : Les 3 premiers duathlètes de chaque course seront récompensés, ainsi que le premier de chaque catégorie (minimes H/F, cadets H/F, juniors H/F, seniors H/F, vétérans H/F). Un participant ne pourra pas cumuler les récompenses.

Enfants : les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Les dotations Homme-Femme seront, évidemment, équivalentes.

Un welcome pack sera proposé aux 150 premiers inscrits.

Droit à l'image

Le Fontanil Triathlon se réserve le droit d'utiliser les images faites avant, pendant et après l'épreuve. Elles seront à disposition de tous après l'épreuve. En cas de refus, une demande devra être faite par mail au plus tard le soir de la course.

Assurance et Responsabilité

Le Fontanil Triathlon est assuré en responsabilité civile à la MAIF, sous un contrat type organisateur. Les participants sont sous leur propre responsabilité, la licence ou le pass'compétition leur servant d'assurance en responsabilité civile

Modifications ou Annulation de l'épreuve

La course pourra être annulée si les conditions climatiques ou de sécurité ne sont pas optimales. L'organisation ne pourra pas rembourser les inscriptions mais tachera de faire un geste commercial sur l'édition suivante.